

PROVINCE DU QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2018-2019

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 5 décembre
2018, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mélanie Cloutier	parent immeuble Ste-Cécile, présidente du CÉ
Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche et représentante au comité EHDA
Vicky Joannis	parent immeuble La Pêche
Geneviève Therrien	enseignante immeuble Ste-Cécile
Carole St-Denis	enseignante immeuble Ste-Cécile
Sylvie Legault	représentante du personnel de soutien
Nathalie Sarazin	enseignante immeuble La Pêche
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche
Maxime Cloutier	parent immeuble La Pêche

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
-------------	-----------

ÉTAIENT ABSENTES

Nina Di Gioacchino	parent immeuble Ste-Cécile, représentante au comité de parents
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde

PUBLIC

Martine Rainville	Conseillère en vie associative et communication
-------------------	---

1. Préliminaires

1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est constaté, la séance débute à 18h34.
Madame la présidente du CÉ, Mélanie Cloutier, débute la réunion.

1.2 Nomination d'une secrétaire

Il est proposé par Vicky Joanisse que madame Christine Lafrenière soit la secrétaire lors des rencontres du conseil d'établissement.

CÉ # 18-19-10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 18-19-10

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Vicky Joanisse d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ *Ajout du point 2.4 Partenariat avec la Caisse Desjardins*

CÉ # 18-19-11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ# 18-19-11

1.4 Question du public

Madame Martine Rainville se présente en tant que conseillère en vie associative et en communication pour la Caisse Desjardins des Collines de l'Outaouais.

Elle mentionne qu'il y a plus de 138 comptes de caisse scolaire actifs des élèves de l'École au Cœur-des-Collines. De plus, elle indique qu'une section sur la page Internet de la Caisse est consacrée à la caisse scolaire d'où la possibilité d'ouvrir un compte en ligne. Concours, jeux et vidéos éducatives y sont inclus et ce, sans aucune publicité.

1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2018

Il est proposé par madame Lucie Brunette d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 9 octobre après les modifications des numéros de certaines résolutions surtout à partir de CÉ #18-19-05 et après avoir changé le numéro de la résolution finale pour CÉ # 18-19-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-12

CÉ # 18-19-12

1.6 Suivi du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2018

Madame Mélanie Cloutier désire obtenir plus de détails concernant le courriel qu'elle a adressé à madame Touria Chraibi suite à sa demande des travaux à effectuer ainsi que les meubles à changer. La seule réponse reçue est de faire passer ses réquisitions par la direction de l'école.

Madame Cloutier réitérera ses demandes en sollicitant une réponse plus approfondie.

1.7 Élection du membre de la communauté (2)

Aucune nomination

2. Décisions

2.1 Mesures ministérielles

L'École au Cœur-des-Collines a reçu un montant de 180 983,00\$ quant à certaines mesures budgétaires dédiées et protégées transférées par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et allouées par le ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur.

Cet argent a été basé sur le nombre d'élèves de l'école ainsi que sa répartition des deux immeubles.

La majorité des dépenses est engendrée par l'embauche de personnes-

ressources et de techniciennes en éducation spécialisée.
Un certain montant est pris pour l'achat de matériel pour les élèves.

Il est proposé par madame Vicky Joanisse de confirmer que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a bel et bien alloué le montant de 180 983,00\$ à l'École au Cœur-des-Collines dans le cadre des mesures dédiées et protégées.

Cette proposition a été appuyée par madame Lucie Brunette.

CÉ # 18-19-13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-13

2.2 Sorties scolaires

2.2.1. Parade du Père Noël

Implication des élèves lors de la parade illuminée du Père Noël.

2.2.2. Chorale de l'école

Participation des élèves de la chorale de l'immeuble La Pêche au spectacle de Noël de la communauté.

2.2.3. Sortie des 5^e année à l'Ange-Gardien

Les enseignantes de 5^e année demandent de changer la sortie Eco-Odyssée déjà planifiée pour une sortie au Domaine de l'Ange-Gardien. L'immeuble Ste-Cécile organiserait également une telle sortie le 18 janvier 2019.

Il est proposé par Madame Lucie Brunette d'adopter les nouvelles sorties énumérées ci-dessus.

CÉ # 18-19-14

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-14

2.3 Résolution sur les améliorations locatives

Dû à un manque d'espace flagrant et considérant plusieurs facteurs

CÉ # 18-19-15

importants concernant l'état de notre école, une demande d'amélioration locative sera soumise au Ministre de l'Éducation et de l'enseignement Supérieur, à la Commission Scolaire Portage-de-l'Outaouais ainsi qu'à la municipalité de La Pêche requérant que tous puissent allouer les budgets nécessaires et participer activement à ce projet afin d'offrir aux élèves un environnement de qualité favorisant la réussite.

Il est proposé par Madame Nathalie Sarazin d'adopter la mise en œuvre du projet d'amélioration locative de l'École au Cœur-des-Collines et le réaménagement de l'École secondaire des Lacs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-15

2.4 Partenariat avec la Caisse Desjardins

Afin d'inculquer de bonnes notions d'épargne aux élèves et de jouir de la collaboration de l'institution financière de la communauté,

CÉ # 18-19-16

Il est proposé par Madame Geneviève Therrien de maintenir le partenariat avec la Caisse Desjardins des Collines-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-16

3. Informations

3.1 Courrier reçu

Aucun courrier reçu

3.2 Photos scolaires 2018-2019

L'École au Cœur-des-Collines a l'intention de renouveler leur contrat avec Photomania. En réservant avant le 10 décembre, Photomania fera un don à l'école d'un montage spécial.

Date des photos scolaires pour 2019-2020 : 11 octobre 2019

3.3 Orientation / Éducation à la sexualité

3.3.1 Orientation

Depuis deux ans, les enseignants du 3^e cycle ont le mandat d'enseigner des contenus spécifiques en orientation scolaire et professionnelle. Ceux-ci sont intégrés dans les matières vues en classe d'une durée de 5 à 10 heures.

Un bref résumé des différentes activités sera présenté au conseil.

3.3.2 Éducation à la sexualité

Les élèves du préscolaire jusqu'en 6^e année recevront l'enseignement de l'éducation à la sexualité par des enseignantes, des spécialistes, des ateliers, des conférences ou de courts vidéos.

Préscolaire : 5 heures

Primaire : 10 heures

Une lettre sera envoyée aux parents pour les sensibiliser au fait que l'éducation à la sexualité débutera sous peu.

3.4 Projet éducatif

Le portrait de l'École sera déterminé suite aux différents questionnaires soumis aux parents, aux élèves ainsi qu'au personnel. Une analyse de différents éléments déterminera ainsi les enjeux à considérer et contribuera à la conceptualisation des objectifs à atteindre.

Le conseil d'établissement a le devoir de s'impliquer dans la démarche de l'élaboration du projet éducatif et de l'approuver.

3.5 Cour d'école

- Présentation du réaménagement de la cour de l'immeuble La Pêche.
- Budget prévu : 300 000\$
- Phase 1 : 100 000\$

École	→ 40 000\$
Ministère	→ 25 000\$
Caisse Populaire	→ 10 000\$
Municipalité	→ 30 000\$

- Réception de 3 000\$ de « Loisir et Sport Outaouais » suite à un concours qui servira à l'achat de matériel de jeux pour la cour.
- Une étude du sol et une analyse de la sécurité seront effectuées.

3.6 Activités de Noël

Des activités de Noël sont planifiées dans les deux immeubles. De plus, une activité-école aura lieu.

Ste-Cécile :

Dîner pour tout l'immeuble cuisiné par les élèves

- 2^e tourtières
- 1^{re} biscuits
- Présco décor

La Pêche :

Activités quotidiennes à tous les jours lors de la dernière semaine.

4. Varia

Aucun varia

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Aucun mot

5.2 Mot de la présidente

Madame Mélanie Cloutier

Madame Mélanie Cloutier confirme qu'elle fera un suivi auprès de madame Touria Chraïbi concernant les travaux à effectuer. De plus,

elle remercie le personnel pour la bonne marche de l'école. Madame Mélanie Cloutier termine en souhaitant à tous de très joyeuses Fêtes.

5.3 Mot du directeur

Monsieur Adam Gagnon

Monsieur Adam Gagnon annonce l'acquisition de casiers pour les élèves de 5^e année, ce qui facilite la réorganisation quotidienne du 3^e étage. De plus, il mentionne qu'un kiosque a été installé par les TES afin de distribuer des informations aux parents quant au système d'encadrement et de valorisation positive lors de la visite des parents du 22 novembre dernier. Il conclut en spécifiant que l'activité-récompense école (film) a été appréciée par les élèves et crée un sentiment d'appartenance important. Tous les élèves, sans exception, ont mérité ce privilège.

5.4 Mot du personnel

Mesdames Carole St-Denis et Geneviève Therrien

À Ste-Cécile :

* Retour sur les activités qui ont eu lieu à l'Halloween :

- Création d'une histoire collective
- Déguisements, parade et danse

* Spectacle de Noël « Le violon dingue »

Mesdames Nathalie Sarazin et Roxanne Isabelle

À La Pêche :

* Mention du « dodo » à l'école du 2^e cycle et de la classe DM

5.5 Mot de la technicienne en service de garde

Madame Julie Labelle

Aucun mot

5.6 Mot des parents

Madame Lucie Brunette

- * La sortie des élèves de 6^e année au Métro Plus est qualifiée de « géniale »
- * On apprécie que les élèves participent en apportant leur aide lors d'événements spéciaux à l'école
- * Commentaires concernant une enseignante. Rencontre avec la direction prévue
- * Demande une explication au sujet de la perte de minutes des élèves de 3^e année à l'heure du dîner

5.7. Mot de la représentante de l'OPP

Madame Amélie Bazin

Les commandes pour la Confiserie de Wakefield ont été reçues. La livraison est à être déterminée par courriel.

La prochaine campagne de financement portera sur les cartes à gratter. L'envoi se fera la semaine prochaine pour un retour en fin janvier.

Le sondage quant aux structures gonflables a été fructueux. La date choisie sera le 19 juin 2019.

En janvier, une nouvelle application en ligne sera accessible pour les commandes du vendredi « pizza ».

5.8. Mot des membres de la communauté

Aucun mot

5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA

Madame Lucie Brunette

À la réunion du 4 décembre du comité EHDAA, on a présenté des outils

accessibles aux élèves.

De plus, le Président du comité EHDA A a remis sa démission puisqu'il est insatisfait du rôle des représentants EHDA A au conseil d'établissement car ils n'ont pas vraiment un droit de parole.

6. Date de la prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 16 janvier 2019 à 18h30 à la salle de réunion du secondaire des Lacs.

CÉ # 18-19-17

7 . Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Vicky Joanisse que la séance soit levée à 20h27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ # 18-19-17

Mélanie Cloutier
Présidente

Adam Gagnon
Directeur

Christine Lafrenière
Secrétaire de réunion